

Droit public : Libertés publiques

Modalités de contrôle : examen terminal (écrit)

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J8KDLPC

Présentation

Ce cours est mutualisé pour la partie libertés publiques avec le cours de droit public du parcours métiers de la sécurité. Le programme porte sur:

Théorie générale des libertés publiques

Régime général des libertés publiques :

L'égalité

Les libertés de la personne physique (sûreté, liberté d'aller et venir, respect de la personne humaine, protection de la vie privée)

Les libertés de l'esprit (liberté de conscience, liberté de religion, liberté d'expression et d'information, communication, enseignement)

Les libertés collectives (liberté de réunion, liberté de manifestation et d'attroupement, liberté d'association)

Objectifs

Renforcer ses connaissances des libertés publiques

Renforcer ses connaissances et sa compréhension du monde contemporain

Préparer les épreuves du concours d'entrée à l'ENM

Évaluation
